

## Numéro Spécial Gouvernance

### *Préface*

Gérard Charreaux <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Professeur à l'Université de Bourgogne – Directeur du FARGO

---

*Lorsque Madame Isabelle ALLEMAND, professeur au Groupe ESC Dijon et coordinatrice de ce numéro spécial des cahiers du CEREN consacré à la gouvernance, m'a fait l'honneur de me proposer de le préfacer, j'ai accepté avec grand plaisir pour deux principales raisons.*

*La première est scientifique. J'ai consacré la majeure partie de mes recherches personnelles aux thèmes de la gouvernance et de l'architecture des organisations depuis près de 25 ans, en particulier dans le cadre du Centre de recherche en Finance, ARchitecture et Gouvernance des Organisations (FARGO – composante du LEG – UMR Cnrs) de l'Université de Bourgogne. J'ai donc éprouvé un grand intérêt à la lecture des six contributions constituant ce numéro spécial et qui recouvrent différents thèmes relatifs soit à la gouvernance stricto sensu, soit à l'architecture des organisations ou des institutions. Les thèmes traités et les contenus de ces contributions montrent la variété et la richesse des compétences en économie des organisations, droit, finance, management... dont disposent les chercheurs du CEREN pour aborder avec intelligence et originalité ces domaines.*

*La deuxième est institutionnelle. En tant qu'ancien élève et ancien professeur de l'ESC Dijon, j'ai toujours suivi avec intérêt son évolution. Le développement récent de son activité de recherche avec la création du CEREN, en relation avec sa préoccupation d'accroître sa reconnaissance internationale, me paraît d'autant plus pertinent que j'avais contribué, il y a plus de vingt ans, à l'invitation de Bernard FABRE, directeur de l'ESC à l'époque, à la création du*

*premier centre de recherche de l'ESC, l'IREA – Institut de Recherche et d'Études Appliquées, lequel avait suspendu ses activités quelques années plus tard. Dans la préface du volume 2 des cahiers de recherche de l'IREA publiés en 1986, je justifiais mon soutien à cette initiative sur la base de deux motifs, d'une part, le développement souhaitable de collaborations entre l'ESC et l'Université de Bourgogne dans le domaines des sciences de gestion, d'autre part, la nécessité de renforcer le potentiel de recherche bourguignon dans ce même domaine en exploitant les synergies entre institutions.*

*Si les vicissitudes liées aux évolutions respectives de l'ESC et de l'Université n'ont pas permis à ces initiatives anciennes et, peut-être, prématurées de perdurer – on connaît la fragilité des accords de coopération dans d'autres domaines... – la pertinence de ces motifs semble à nouveau reconnue à l'heure actuelle. Au-delà du cas particulier de Madame ALLEMAND, simultanément chercheur au CEREN et au FARGO où elle poursuit ses recherches doctorales sous ma direction, les logiques scientifiques et économiques laissent à penser que les collaborations entre les centres de recherche en sciences de gestion de l'ESC et de l'Université de Bourgogne sont amenées à se renforcer dans un futur proche.*

Gérard CHARREAUX

## Numéro Spécial Gouvernance

### *Editorial*

Isabelle Allemand<sup>a</sup>

<sup>a</sup> *Département Gestion Droit Finance, Groupe ESC Dijon Bourgogne, BP 50608 – 21006 Dijon cedex, Doctorante en Sciences de Gestion à l'Université de Bourgogne, LEG-FARGO (UMR CNRS)*

Si les fondements de la gouvernance sont généralement attribués à Berle et Means (1932), dont les travaux ont mis en évidence la perte d'efficacité consécutive à la séparation des organes chargés des fonctions de propriété et de direction, la recherche en ce domaine s'est surtout développée à partir des années soixante dix. C'est aussi un sujet d'actualité, au cœur des débats du monde économique.

Que recouvre la gouvernance des entreprises ? Elle peut être définie comme « l'ensemble des mécanismes qui gouvernent les décisions des dirigeants et définissent leur espace discrétionnaire » (Charreaux, 1996, p.50). Le dirigeant occupe le rôle d'acteur central dans le processus de création de valeur. La notion de latitude managériale est fondamentale car elle détermine les décisions stratégiques et influence le processus de création de valeur. Les études en gouvernance doivent aider à comprendre et expliquer le pouvoir discrétionnaire des dirigeants et le lien existant entre ce pouvoir et la performance de l'entreprise.

Située à la rencontre de plusieurs champs disciplinaires, pouvant être abordée avec différentes grilles de lecture, la gouvernance aborde des sujets variés, comme en témoignent nos cahiers de décembre. Nous n'avons pas l'ambition de couvrir le vaste et complexe domaine qu'elle constitue, mais d'attirer l'attention du lecteur sur plusieurs réflexions s'y rattachant.

Le premier article, écrit par le Docteur Zenou, enseignant chercheur à Audencia, que nous remercions vivement d'avoir accepté de participer à ce numéro spécial, aux côtés des professeurs de l'ESC Dijon, s'intéresse à la contribution du dirigeant à la création de valeur dans l'entreprise, et teste plusieurs

déterminants de cette intervention sur les entreprises françaises du SBF120 en 2001. Le second se concentre sur un secteur particulier: les institutions musicales à but non lucratif, et développe un modèle explicatif du choix du modèle de gouvernance pour ces organisations spécifiques, testé empiriquement. Dans une vision systémique de la gouvernance, nous vous proposons ensuite une réflexion sur l'imbrication des mécanismes de gouvernance, en nous focalisant sur les influences que peut subir le rôle d'un mécanisme particulier, le marché du travail managérial. Puis, avec une approche s'inscrivant dans le champ des ressources humaines et du management, nous examinerons la création et le partage des connaissances et compétences dans les firmes industrielles, et leur lien avec le développement de l'innovation, mis en évidence avec une analyse empirique portant sur un large échantillon de sociétés françaises de production de plus de vingt salariés.

Les deux articles suivants utilisent la gouvernance comme socle d'analyse d'autres phénomènes. Nous nous intéresserons ainsi aux questions soulevées par la gouvernance publique, comme l'efficacité, l'équité, la justice et la transparence, en matière de taxation du capital humain. Nous parlerons encore de gouvernance par le biais des relations entre l'Europe et les entreprises, objet de notre dernier article.

Nous espérons que ce numéro spécial des cahiers de recherche du CEREN dédié à la gouvernance vous aura intéressé(e), et nous serons très heureux de recueillir vos commentaires et suggestions sur les différents articles présentés.

Isabelle Allemand